



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ENERGY/GE.1/2003/2
21 août 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte
du développement durable

Sixième session, 17 et 18 novembre 2003

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SIXIÈME SESSION

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le 17 novembre 2003 à 10 heures *

Principales questions à l'examen

- Les perspectives mondiales et régionales de la demande de charbon jusqu'en 2030;
- Les faits nouveaux concernant les technologies propres d'utilisation du charbon et la fixation du carbone;
- Les avantages que les pays en transition pourraient tirer des mécanismes de Kyoto grâce aux projets de récupération du méthane;
- La restructuration de l'industrie charbonnière.

* De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint (également disponible sur le site Internet de la Division CEE de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises: <http://www.unece.org/ie> et de le retourner au secrétariat de la CEE, deux semaines au moins avant la session, soit par télécopie (+41 22 917 00 38), soit par courrier électronique (charlotte.griffiths@unece.org). Avant la session, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix, Genève (voir le plan ci-joint) afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 74140 ou 72410).

Cette session aura lieu la même semaine que les réunions ci-après:

- a) La sixième session du Groupe spécial d'experts de l'électricité se tiendra le 18 novembre, l'après-midi (ordre du jour provisoire: ENERGY/GE.2/2003/1);
- b) La treizième session du Comité de l'énergie durable aura lieu du 19 au 21 novembre (ordre du jour provisoire: ECE/ENERGY/52);
- c) Une table ronde sur la facilitation des investissements dans le secteur de l'électricité des pays en transition, organisée conjointement par le Comité de l'énergie durable et le Groupe spécial d'experts de l'électricité, se tiendra le 19 novembre le matin (ordre du jour provisoire: ENERGY/GE.2/2003/3);
- d) Au vu du succès de la manifestation consacrée à la sécurité énergétique qui a été organisée en novembre 2002 et de l'intérêt qu'elle a suscité, un forum d'une journée aura lieu sur ce thème le 20 novembre.

1. Adoption de l'ordre du jour (ENERGY/GE.1/2003/2).
2. Élection du bureau.
3. Approbation du projet de mandat (annexe du document ENERGY/GE.1/2002/3).
4. Activités et priorités du Comité de l'énergie durable et questions qui doivent être examinées par le Groupe spécial d'experts (ECE/ENERGY/49).
5. Demande et offre de charbon dans la région de la CEE et perspectives en la matière (ENERGY/GE.1/2003/1 et ENERGY/GE.1/2003/6).
6. Technologies propres d'utilisation du charbon et innovations techniques – notamment activités et recherches entreprises – de nature à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui résultent de l'utilisation du charbon.
 - a) Récupération du méthane des gisements et des mines de charbon – notamment aperçu général de la question (ENERGY/GE.1/2003/4) et avantages que les pays en transition pourraient tirer des mécanismes du Protocole de Kyoto en mettant en œuvre des projets de récupération du méthane (ENERGY/GE.1/2003/5);
 - b) Fixation du carbone et extraction de l'hydrogène du charbon;
 - c) Meilleures techniques disponibles pour les grandes installations de combustion;
 - d) Projet au titre du Compte pour le développement de l'ONU concernant le renforcement des capacités en matière de gestion de la qualité de l'air et d'application de techniques non polluantes de combustion du charbon en Asie centrale (ENERGY/GE.1/2003/9).
7. Restructuration de l'industrie charbonnière dans les pays en transition (ENERGY/GE.1/2002/6 et ENERGY/GE.1/2003/8).

8. Problèmes d'investissement dans l'offre de charbon (ENERGY/GE.1/2003/7).
9. Possibilités de financement de techniques de combustion propre du charbon dans les chaudières de petite et moyenne taille en Europe centrale et orientale.
10. Promotion de l'utilisation du charbon:
 - a) L'image du charbon;
 - b) Exposé sur l'état d'avancement de l'étude sur le charbon dans le monde, du Conseil mondial de l'énergie.
11. Activités de diverses organisations intergouvernementales et non gouvernementales et coopération avec ces organisations.
12. Programme de travail.
13. Questions diverses.
14. Adoption du rapport sur les travaux de la session (ENERGY/GE.1/2003/3).

ANNOTATIONS

Point 1

Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Point 2

Le Groupe spécial d'experts élira les membres de son bureau. À sa cinquième session, il a élu M. Sergey Klimov (Fédération de Russie) Président et MM. Celestin Alexandrescu (Roumanie) et Miroslav Wališ (République tchèque) Vice-Présidents. Il est proposé que ce bureau soit réélu.

Conformément au règlement intérieur du Groupe spécial, il est d'usage d'élire un nouveau bureau tous les deux ans. Il est en conséquence proposé qu'un nouveau bureau soit élu pour la septième session, qui aura lieu en 2004. Les délégations sont invitées à présenter des candidatures aux charges à pourvoir.

Point 3

Le Groupe spécial examinera et approuvera le projet de mandat du Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable (annexe du rapport sur la cinquième session du Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique, ENERGY/GE.1/2002/3). Le Groupe spécial d'experts du charbon dans le contexte du développement durable est l'organe intergouvernemental qui succède au Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique.

Point 4

Le secrétariat fera le point des activités récentes menées dans le cadre du programme de travail du Comité de l'énergie durable en mettant l'accent sur celles qui concernent la production et l'utilisation du charbon, y compris pour la production d'énergie thermique. Cet aperçu général des travaux du Comité est destiné à informer le Groupe spécial et lui fournir des indications pour ses propres travaux.

Point 5

Le Groupe spécial d'experts examinera la demande et l'offre de charbon et les perspectives en la matière dans la région de la CEE et s'intéressera notamment à l'utilisation du charbon pour la production d'électricité. Le Conseil mondial de l'énergie établira un document portant sur les perspectives mondiales et régionales de la demande de charbon jusqu'en 2030 et au-delà (ENERGY/GE.1/2003/6), qui sera présenté aux fins d'examen à la réunion. Le secrétariat établira de son côté un document d'information à partir des réponses au questionnaire intitulé «Prévisions de l'offre et de la demande de combustibles solides – 2003» (ENERGY/GE.1/2003/1). Selon les renseignements disponibles, ce document pourra toutefois n'être publié que comme document de séance pendant la session. Par ailleurs, les délégations sont invitées à élaborer des rapports sur l'offre et la demande de charbon dans leur pays et à les faire parvenir au secrétariat le plus longtemps possible avant la session. Il leur est recommandé d'y inclure une brève description de l'évolution récente du marché.

Point 6

Le Groupe spécial continuera d'être informé des faits nouveaux intervenus de par le monde dans le domaine des technologies propres d'utilisation du charbon et d'autres innovations techniques, notamment la fixation du carbone et l'extraction de l'hydrogène du charbon. Il étudiera les possibilités qui s'offrent à lui de participer activement aux projets visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dues à l'utilisation du charbon comme source d'énergie.

- a) Récupération du méthane des gisements et des mines de charbon: la mise en œuvre de projets dans ce domaine aura des effets bénéfiques sur l'économie, l'environnement et la sécurité, permettra d'améliorer l'image du charbon et pourra également apporter aux pays en transition des investissements étrangers dont ils ont grand besoin. Deux documents seront établis sur cette question. Le premier, élaboré conjointement par le Programme de promotion de l'utilisation du méthane provenant de gisements houillers, de l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, et M. Karl Schultz, fournira des informations de caractère général ainsi qu'un aperçu des projets viables d'utilisation du méthane des gisements et des mines de charbon dans les pays en transition (ENERGY/GE.1/2003/4). Le deuxième document, rédigé par M. Schultz, portera sur les avantages que les pays en transition pourraient tirer des mécanismes du Protocole de Kyoto en mettant en œuvre des projets de récupération du méthane (ENERGY/GE.1/2003/5). Le Groupe spécial examinera cette question et en débatera à la lumière des deux documents susmentionnés et réfléchira aux activités futures qui pourraient être menées dans ce domaine.

- b) Fixation du carbone et extraction de l'hydrogène du charbon:
- Forum sur la fixation du carbone: les participants recevront des informations sur ce forum, initiative internationale de lutte contre les changements climatiques qui sera axée sur la mise au point de techniques de captage et de stockage du carbone.
 - Les participants à la réunion seront informés de l'évolution générale de la situation dans le domaine de la fixation du carbone depuis la tenue de l'atelier sur cette question qu'a organisé le Groupe spécial à Genève le 19 novembre 2002.
 - Extraction de l'hydrogène du charbon: les participants examineront cette question et s'interrogeront notamment sur l'opportunité pour le Groupe spécial de l'inscrire à son programme de travail. Un exposé sera fait sur une initiative de recherche des États-Unis (*FutureGen – Sequestration and Hydrogen Research Initiative*), qui réunit les pouvoirs publics et le secteur privé et vise à concevoir, mettre en place et exploiter une centrale de production d'électricité et d'hydrogène pratiquement non polluante, alimentée au charbon.
- c) Meilleures techniques disponibles pour les grandes installations de combustion: l'attention est appelée sur le document intitulé «*Integrated Pollution Prevention and Control (IPPC) – Draft Reference Document on Best Available Techniques (BATs) for Large Combustion Plants*» (deuxième projet, mars 2003) publié par la Direction générale «Centre commun de recherche» de la Commission européenne/European IPPC Bureau (<http://eippcb.jrc.es>). Ce document peut être téléchargé à partir du lien direct suivant: ftp://ftp.jrc.es/pub/eippcb/doc/lcp_d2_0303.pdf. On le trouvera également sur le site Internet de la European Power Plant Suppliers' Association (EPPSA), à l'adresse suivante: http://www.eppsa.org/BAT_LCP/BAT_LCP_framesite.htm. Le Groupe spécial entendra un exposé sur des questions relatives aux meilleures techniques disponibles.
- d) Projet au titre du Compte pour le développement de l'ONU: Une proposition de projet sur le renforcement des capacités en matière de gestion de la qualité de l'air et d'application de techniques non polluantes de combustion du charbon en Asie centrale a été retenue en vue d'un éventuel financement au titre de la quatrième tranche du Compte. Le projet sera géré par la CEE (notamment conjointement, par la Section de l'énergie durable de la Division de la restructuration industrielle, de l'énergie et du développement des entreprises et la Division de l'environnement et de l'habitat) en collaboration avec la CESAP et le Centre de documentation régional pour l'Asie et le Pacifique du PNUE. Il a pour objectif de renforcer la capacité de mise en œuvre par les institutions de gestion de la qualité de l'air d'Asie centrale de la Convention des Nations Unies sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance et de ses protocoles, et de promouvoir la mise en place de techniques non polluantes adéquates de combustion du charbon pour la production de chaleur et d'électricité à partir de combustibles solides. Le secrétariat établira un document d'information sur le projet (ENERGY/GE.1/2003/9). Après avoir entendu un exposé, les participants à la réunion étudieront le point de savoir comment le Groupe spécial pourrait à la fois tirer profit du projet et faciliter son exécution.
- e) Le Groupe spécial examinera toutes autres questions relevant de ce point de l'ordre du jour.

Point 7

Le Groupe spécial d'experts poursuivra l'évaluation de la restructuration de l'industrie charbonnière dans les pays en transition, en mettant l'accent sur les incidences économiques et sociales de la restructuration.

- a) Les échanges de vues se poursuivront au sujet des réponses au questionnaire définitif intitulé «Conséquences économiques et sociales de la restructuration des industries charbonnières des pays en transition (ENERGY/GE.1/2003/8 et ENERGY/GE.1/2002/6).
- b) Le secrétariat de la CEE avait déjà recueilli précédemment des données auprès des pays concernant la restructuration du secteur considéré, notamment la production de charbon, le nombre de mines et de puits, les niveaux d'emploi, les subventions publiques, l'évolution de la productivité et les investissements dans l'industrie charbonnière. La série de données la plus récente qu'ait établie la CEE porte sur la période 1990-2000. Il est proposé que le Groupe spécial décide d'inviter les délégations à communiquer des informations de façon à permettre la mise à jour de cette série de données, pour publication en 2004.
- c) Les délégations sont par ailleurs invitées à établir des rapports sur l'état d'avancement de la restructuration de l'industrie charbonnière dans leur pays et les éventuels faits nouveaux, et à les communiquer au secrétariat le plus longtemps possible avant la session.
- d) L'attention est appelée sur le Forum régional que la CEE et l'Organisation internationale du Travail organisent conjointement à Moscou les 26 et 27 novembre 2003 sur le thème «Aspects sociaux et financement de la restructuration industrielle». Un membre du Groupe spécial d'experts y fera un exposé sur les aspects sociaux de la restructuration de l'industrie charbonnière.

Point 8

Le problème des investissements se pose de manière chronique dans l'industrie charbonnière des pays en transition. Il faut notamment des fonds pour poursuivre la modernisation et la rationalisation des mines existantes, remplacer les mines non rentables et peu productives et accroître la productivité par le biais de nouvelles méthodes de gestion. L'Agence internationale de l'énergie (AIE) établira un document d'information sur l'investissement dans le secteur du charbon (ENERGY/GE.1/2003/7), qu'elle présentera au cours de la session; dans son exposé, elle accordera toutefois une attention particulière aux pays en transition.

Point 9

Le secrétariat informera les participants des possibilités concernant l'organisation d'une manifestation dans le prolongement de l'atelier sur la combustion propre du charbon dans les chaudières de petite et moyenne taille en Europe centrale et orientale, qui s'est tenu à Brasov (Roumanie) du 4 au 6 septembre 2002. À sa cinquième session, le Groupe spécial avait débattu de la proposition tendant à ce que la CEE organise une réunion de suivi afin de «déterminer des sources de financement appropriées», mais il avait été suggéré qu'une réunion axée sur l'amélioration des incitations nationales serait peut-être plus efficace. Il avait été convenu que les délégations soumettraient au secrétariat le plus tôt possible après la session de novembre 2002 toute proposition concernant l'organisation d'une manifestation quelconque, y compris les dates, le lieu et le thème. On réfléchirait ensuite, à la lumière des informations reçues, aux éventuelles activités futures à mener.

Point 10

L'acceptation du charbon par le public est une question qui exige une mobilisation de tous les secteurs de l'industrie charbonnière, à l'échelon mondial.

- a) L'Institut mondial du charbon évoquera les activités qu'il mène ou dont il facilite l'exécution afin de promouvoir l'utilisation du charbon et d'améliorer l'image de ce combustible auprès du grand public comme des décideurs. Les autres organisations et les délégations sont invitées à faire de même. Les participants débattront des moyens par lesquels le Groupe spécial pourrait coopérer aux activités en cours ou prévues ou les compléter.
- b) Le Conseil mondial de l'énergie (CME) est en train d'établir une grande étude sur le charbon dans le monde (*Sustainable Global Energy Development: the Case of Coal*). L'étude devrait être terminée en 2003 et faire l'objet d'un examen par des professionnels extérieurs en 2004, pour être ensuite présentée au dix-neuvième Congrès du CME, à Sydney (Australie). On y évoque l'«image du charbon» et le fait qu'il importe que l'industrie charbonnière se mobilise à l'échelle mondiale pour promouvoir l'utilisation du charbon et redresser l'image du charbon auprès du public. Les participants entendront un exposé sur l'état d'avancement de l'étude.

Point 11

Le Groupe spécial d'experts sera informé des activités d'intérêt commun d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Ces organisations sont tout particulièrement encouragées à appeler l'attention sur les questions susceptibles d'intéresser le charbon et/ou l'énergie thermique dans la région de la CEE qui ne sont pas traitées dans le présent ordre du jour. En outre, elles sont invitées à présenter leurs vues et leurs propositions concernant des activités et des domaines de coopération futurs.

Point 12

Le Groupe spécial d'experts pourra examiner et revoir son programme de travail pour 2004, et proposer des activités spécifiques à réaliser au cours de cette période. L'attention est appelée sur le calendrier provisoire des réunions pour 2004, qu'a établi le Comité de l'énergie durable (ENERGY/2003/12).

Point 13

Les autres questions qui pourraient éventuellement se poser entre l'établissement de l'ordre du jour provisoire et la tenue de la session seront examinées au titre de ce point.

Point 14

Un rapport sur la session sera établi par le secrétariat, adressé aux membres du bureau pour approbation, puis distribué aux pays membres (ENERGY/GE.1/2003/3). Conformément aux recommandations de la Commission, ce rapport sera succinct et ciblé, et il reprendra les principales conclusions et recommandations adoptées.

ANNEX

Ad Hoc Group of Experts on Coal in Sustainable Development
Sixth session, 17-18 a.m. November 2003, Palais des Nations, Geneva

REGISTRATION FORM

Delegates are kindly requested to complete both registration forms and return them by 27 October 2003 to:

Division for Industrial Restructuring, Energy and Enterprise Development

Attn: Ms. Charlotte Griffiths

United Nations Economic Commission for Europe

CH-1211 Geneva 10

Switzerland

Tel: (41 22) 917 1988/4140

Fax: (41 22) 917 0038

E-mail: charlotte.griffiths@unece.org

PLEASE NOTE: Online registration for all meetings to be held 17-21 November is possible via the Quick Links section on the IREEDD website homepage at: <http://www.unece.org/ie>

Family name (Mr/Mrs/Ms): _____ First name: _____

Country/Organization: _____

Position or functional title: _____

Address: _____

Tel: _____ Fax: _____

E-mail: _____

I intend to present a paper on item: _____ entitled* _____

(* To enable reproduction of your presentation by the secretariat, please submit by e-mail a copy of your report if possible in Word 6.0 compatible or WordPerfect for Windows 6.1, by **27 October 2003**.)

The following audiovisual equipment will be available, please tick which you require:

PowerPoint Projector:

Overhead Projector:

Date: _____ Signature: _____



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Please Print or Type

Title of the Conference

Date :

Ad hoc Meeting on the Implementation of the AGR
 Geneva, nineteenth Session, 6-7 May 2003

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr.

Family Name

Other Names

Mrs.

Ms.

Participation Category

Head of Delegation Member

Observer Organization

Delegation Member

NGO

Observer Country

Other (Please Specify Below)

.....

Participating From

Until

Document Language Preference

English

French

Russian

Official Occupation (in own country)

Passport or ID Number

Valid Until

Official Telephone No.

Fax No.

E-mail Address

Permanent Official Address

Address in Geneva

Accompanied by Spouse

Yes

No

Family Name of Spouse

Other Names of Spouse

On Issue of ID Card

Participant Signature

Spouse Signature

Date

Security Use Only

Card N°. Issued

Initials, UN Official

Security Identification Section

Open 08.00 – 17.00 non-stop

